

# **REGLEMENT**

## **« LA DAHU RACE »**

**Le Samedi 7 Février 2021**

### **Parcours :**

Course à obstacles (sous réserve des conditions d'enneigement), sur les pistes damées du domaine nordique d'Aillons-Margéraz 1400 :

- 1 parcours famille de 3 km en une boucle (seul ou en équipe) – environ 10 obstacles avec au minimum une personne majeure obligatoire,
- 1 parcours adultes de 8 km (seul ou en équipe) – environ 25 obstacles.

En cas d'incident ou de conditions météo défavorables, l'organisateur se réserve le droit de neutraliser un ou plusieurs obstacles. Des barrières et des rubalises délimitent les zones visiteurs de la zone de course.

### **Courses non chronométrées**

Les courses peuvent se faire seul ou par équipe. Une équipe est composée d'un capitaine et de 2 autres coéquipiers minimum et au maximum 12.

### **Certificat médical :**

- Course famille de 3 km ouverte à toute personne de plus de 6 ans = pas besoin de certificat. Pour les personnes âgées de moins de 18 ans, une autorisation parentale est obligatoire.
- Course adulte de 8 km ouverte à toute personne de plus de 12 ans, le jour de la course, homme ou femme, licencié(e) F.F.A. ou non licencié(e). Dans ce cas, il faut fournir une photocopie ou présentation sur place du certificat médical de non contre-indication de la course à pied ou course d'obstacles, datant de moins d'un an, obligatoire pour les non licencié(e)s. Pour les personnes âgées de moins de 18 ans, une autorisation parentale est obligatoire.

### **Inscriptions :**

- **Inscriptions jusqu'au 4 Février 2021 à 12h**

**Inscription course de 8km : 20 € par adulte et 16€ par enfant**

**Inscription course famille de 3km : 12€ par personne**

## **1 gratuité pour une équipe de 8 personnes**

- Par courrier, à l'adresse suivante :

### **AILLONS MARGERIAZ EVENEMENTS – Chef lieu - 73340 AILLON-LE-JEUNE**

Joindre les pièces suivantes :

- bulletin individuel d'inscription dûment rempli et signé,
- règlement à l'ordre de : Aillons-Margérialz Evènements,
- photocopie ou présentation sur place de la licence F.F.A ou certificat médical de non contre indication de la course à pied ou course d'obstacles, datant de moins d'un an, obligatoire pour les non licencié(e)s pour la course de 8km,
- autorisation parentale pour les mineurs.

- Soit sur le site :

### **L-Chrono.com**

Joindre les pièces suivantes :

- bulletin individuel d'inscription dûment rempli sur le site,
- règlement par CB,
- téléchargement ou présentation sur place de la licence F.F.A. ou certificat médical de non contre-indication de la course à pied ou course d'obstacles, datant de moins d'un an, obligatoire pour les non licencié(e)s, par personne pour la course de 8km,
- autorisation parentale pour les mineurs.

- **Pas d'inscription par téléphone**

- **Les inscriptions sont limitées à 500 participants**

## **Renseignements :**

Contacteur :

- Aillons-Margérialz Evènements au 04.79.54.07.49

E-mail : [animation@lesailions.com](mailto:animation@lesailions.com)

Site Internet : [www.lesailions.com](http://www.lesailions.com) rubrique « évènements »

## **Dossards :**

- Retrait 45 minutes avant chaque vague, sous le chapiteau.
- Les dossards doivent être visibles et sont obligatoires pendant toute la course, à l'avant du maillot. Attention de bien prévoir les épingles à nourrice pour l'accrocher.
- Aucun dossard ne sera envoyé par la Poste.

## **Matériel :**

Parcours en autonomie totale.

Bijoux (bagues, boucles d'oreilles, colliers...) et bâtons interdits.

Porter une tenue adaptée à l'extérieur et à la neige.

## **Départ et arrivée :**

- Au départ des pistes du domaine nordique d'Aillons-Margériaz 1400,

Pour le 8km : départ à 9h30, par vague toutes les 5min

Pour le 3km : départs à 10h30, 11h00, 14h30 par vague toutes les 5min

- Arrivée au même endroit.

- Obligation de porter un masque pour les personnes de plus de 11 ans sur la ligne de départ et d'arrivée et lors des passages de certains obstacles. Ceux-ci seront mentionnés par une signalétique appropriée.

## **Responsabilité du participant :**

Le participant est le seul responsable de ses actes lors de la course, et engage son entière et unique responsabilité en cas d'accident pouvant se produire sur cette dernière y compris lors de franchissement d'obstacles. Le participant reconnaît être apte à fournir des efforts physiques sur toute la distance du parcours quelle que soit la distance choisie. Chaque participant reconnaît que ce type d'épreuve peut l'exposer à un certain nombre de risques, et en particulier à des blessures de type corporelles et accepte ces risques en déchargeant les organisateurs. Ainsi, ces risques incombent aux participants et non aux organisateurs. Chaque participant reconnaît que la Dahu Race, course à obstacles, requiert un entraînement minimum et qu'il doit être apte médicalement pour y participer.

## **Assurance :**

### **- Responsabilité civile :**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance individuelle accident auprès de la compagnie d'assurance GROUPAMA N° COHESION N° 41983536 0001

### **- Responsabilité accident :**

Les organisateurs ne sont pas responsables des incidents, vols, dégâts pouvant intervenir aux équipements, matériels, voitures et objets personnels appartenant aux concurrents avant, pendant et après les épreuves.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence (F.F.A.), il incombe aux autres participants de souscrire une assurance « dommages corporels » individuelle.

### **- Vous êtes licencié(e) :**

- à la Fédération Française d'Athlétisme

Vous devez impérativement noter votre numéro de licence sur le bulletin d'inscription et présenter la licence lors du retrait du dossard.

### **- Vous êtes non licencié(e) :**

Vous devez impérativement joindre un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied ou à la course à obstacles datant de moins de un an à la date de l'épreuve le 07/02/2021.

(Dispositions conformes à la loi n°99-223 du 23 Mars 1999)

**Attention : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, le départ de la course à obstacles de 8km sera interdit aux personnes n'ayant pas présenté de licence sportive ou de certificat médical daté de moins de un an.**

## **Annulation :**

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course en cas de mauvais temps, ou contrainte lié au COVID19. Remboursement des droits d'inscription, avec une retenue de 5 € pour les frais de gestion.

Annulation et remboursement du dossard uniquement sur présentation d'un justificatif médical de contre-indication à la pratique sportive.

## **Sécurité**

Si vous ne prenez pas le départ ou en cas d'abandon, merci de remettre impérativement votre dossard à l'organisation.

L'organisation et le responsable du service médical, se réservent le droit de mettre hors-course, tout concurrent leur paraissant en difficulté. Il se verra retirer son dossard et sera reconduit à l'arrivée.

## **Assistance médicale :**

Le service médical est assuré par :

- Les pisteurs secouristes de la station des Aillons-Margériaz.

Organisateurs et/ou bénévoles seront présents sur le parcours.

## **Parking :**

Sur place, parking des pistes de ski d'Aillons-Margériaz 1400.

## **Ravitaillement :**

Après la course.

## **Remise des prix :**

Un lot de bienvenue sera donné aux participants à la remise des dossards.

## **Images :**

Du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour l'utilisation des photos dans le cadre de la promotion de l'événement et de la station.

## **Protection de l'Environnement :**

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

## **Déguisement :**

Le déguisement est fortement conseillé !

Attention tout de même à ce que le costume ne mette pas en danger le participant ou autrui pendant la course. L'organisateur peut intervenir pour neutraliser un participant qu'il estimerait se mettre en danger ou mettre en danger autrui.

Le déguisement ne doit pas porter atteinte à l'ordre public et ne doit avoir ni caractère religieux ni caractère diffamatoire.

## **Les spectateurs :**

La course est ouverte au public. Le parcours est délimité par des barrières et rubalises. Les spectateurs doivent respecter l'aire de course. Les spectateurs de plus de 11 ans doivent porter un masque le long du parcours.

## **Coordination :**

Directeur de course : Alexia DEMUER

Responsable de parcours : le prestataire Samphi

